# MESURES DE PROTECTION MARITIME SUR LE TERRITOIRE DE LA CAVEM

## LES ÉTANGS DE VILLEPEY

Les étangs de Villepey forment une des rares zones humides littorales de la région et constituent un site particulièrement intéressant pour sa flore, sa faune, ses paysages. Cet espace naturel protégé de 260 ha a été formé dans le delta de l'Argens, par les divagations du fleuve au fil des siècles et par les activités humaines d'extraction de sable. Aujourd'hui propriété du Conservatoire du Littoral, ce site est un lieu de préservation et de découverte de la richesse et de la fragilité de notre environnement.
Chaque année, la CAVEM s'associe aux « Journées Mondiales des Zones Humides » qui se déroulent traditionnellement le premier week-end du mois de février. En partenariat avec les acteurs concernés, Conservatoire du Littoral et associations, elle propose diverses animations permettant au public de découvrir la richesse de la biodiversité des étangs de Villepey : ateliers, conférences, expositions, etc.

Remarquable du fait des échanges continus entre eaux douces et marines, le site des étangs de Villepey est constitué d'une mosaïque de milieux spécifiques, tels qu'étangs, lagune, vasière, sansouire, prairies humides et sèches, dunes, ripisylve, pinède… Ce vaste éventail d'habitats favorise la présence d'une faune et d'une flore diversifiées et particulières.
Du fait de leur qualité environnementale et paysagère, les étangs de Villepey ont fait l'objet d'une acquisition entre 1982 et 1997 par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Ils sont désormais un site naturel protégé, classé en Z.N.I.E.F.F. et inclus dans le périmètre du site NATURA 2000 Embouchure de l'Argens.

En 2008, les étangs de villepey ont été inscrits sur la liste des zones humides de la convention de RAMSAR, leur apportant désormais une reconnaissance internationale.

**OBSERVATOIRE MARIN DE LA CAVEM (OMC)**
Né de la volonté de préservation des écosystèmes exceptionnels et de la valorisation durable des activités qui s'y déroulent, cette cellule intercommunale, de conseil et d'appui à caractère scientifique, technique et pédagogique, permet une gestion du milieu marin à l'échelle de l'agglomération. L'OMC met en exergue l'expertise de la Communauté d'Agglomération en matière de connaissance, de gestion et de sensibilisation, qui sont les 3 piliers de l'ensemble de ses missions.

## NATURA 2000

**Natura 2000 correspond aux "Zones désignées au titre de la Directive Habitats de 1992 visant à assurer le bon état de conservation de certains habitats et espèces (animales et végétales), considérés comme menacés, vulnérables ou rares."**

**ZONE « ESTEREL »**
Façonné il y a plus de 200 millions d'années, le paysage géologique d'origine volcanique de l'Estérel marque par la couleur ocre-rouge de ses roches de rhyolite qui contraste avec sa forte identité forestière et le bleu azur de la Méditerranée. Un paysage atypique dont la partie orientale a été classée en 1996, le préservant ainsi de toute urbanisation.
Le site Natura 2000 « Estérel » repose presque en totalité sur le territoire de la CAVEM et concerne les communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Bagnols-en-Forêt. Il est animé par la cellule Natura 2000 de la CAVEM qui est en charge de la mise en œuvre d'un Document d'Objectifs et de la veille réglementaire du site Natura 2000 Val d'Argens sur Roquebrune-sur-Argens et Puget sur Argens.

**ZONE « EMBOUCHURE DE L'ARGENS »**
D'une superficie de 1380 hectares, il est composé de 5 entités :
- Le site naturel protégé du Conservatoire du Littoral des « Etangs de Villepey » ;
- Les plages de sable et le cordon dunaire ;
- Le fleuve Argens et sa ripisylve ;
- La plaine agricole de l'Argens ;
- Une partie marine dans le golfe de Fréjus.

Deux communes sont intégrées dans le périmètre :
Fréjus (97%) et Roquebrune-sur-Argens (3%).

## LE CAP ROUX

Le Cantonnement de Pêche du Cap Roux est une aire marine protégée de 450 hectares située au pied du Massif de l'Estérel, qui a vu le jour en 2003, à l'initiative des pêcheurs de Saint-Raphaël. Elle fait également partie du site protégé Natura 2000 Estérel. Cette zone est une véritable aire marine protégée car toutes formes de pêche y sont strictement interdites (pêche professionnelle et pêche de loisir).

Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver un environnement marin particulièrement riche et diversifié, et d'assurer la pérennité d'une pêche artisanale et respectueuse de l'environnement. En effet, la réserve du Cap Roux est un lieu de reproduction et de vie remarquable, où cohabitent plus de 80 espèces, dont certaines sont menacées ou protégées. On y trouve les fameux herbiers de Posidonie, considérés comme le poumon de la Méditerranée, ainsi que des fonds coralligènes, des remontées rocheuses et de nombreuses espèces emblématiques de la mer Méditerranée (Mérou, murène, dorade, langouste, oursins …).

Aujourd'hui, l'Association du Cantonnement de Pêche du Cap Roux (ACPCR) regroupe les différents acteurs qui s'impliquent dans la gestion et la vie de la réserve : la Prud'homie de pêche de Saint-Raphaël (en charge de la gestion de la zone), la CAVEM (anime le site et apporte des connaissances en gestion du milieu marin), la Mairie de Saint-Raphaël (travaille au balisage, à la surveillance et à l'information des usagers de l'aire marine), l'Université Côte d'Azur (mène des études scientifiques) et l'Association pour la Pêche et les Activités Maritimes (permet le financement d'actions et développe des projets de valorisation de l'aire marine).

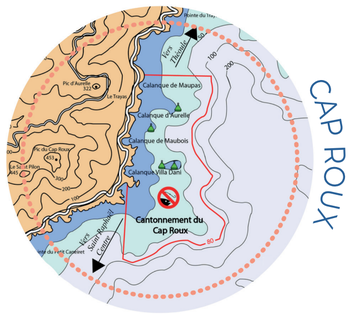


CAP ROUX

# SITES PATRIMONIAUX

**SAINT-RAPHAËL**

## MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-RAPHAËL (1)

Parvis de l'église, rue Charlot 83700 Saint-Raphaël, 04 94 19 25 75
www.musee-saintraphael.com
Le musée archéologique comprend une église médiévale, un département d'archéologie sous-marine et de préhistoire. Venez découvrir les secrets de l'église médiévale en vous plongeant dans ses cryptes archéologiques où 2000 ans d'histoire se succèdent. L'archéologie sous-marine vous immerge dans les profondeurs des épaves romaines chargées d'amphores. Les deux derniers étages sont consacrés à la préhistoire, du paléolithique avec ses bifaces au néolithique avec ses menhirs.

## L'ÎLE D'OR (2)

L'île d'or est l'un des plus beaux symboles de la destination Estérel Côte d'Azur. Visible depuis la plage du Dramont, elle intrigue avec sa haute tour. Elle a inspiré le monde de la BD et du cinéma.

## L'ÎLE DU LION DE MER (3)

La face sud du Lion de Mer présente un magnifique tombant couvert d'une multitude de jeunes pousses de corail. Le haut du mur est à 20m de fond, puis plonge jusqu'à 40 m proposant ainsi un spectacle féerique où les « coups de palmes » proscrits, laissent place à une lente chute vers le fond. De toutes petites langoustes, et des parazoanthus tapissent les concavités et les failles. Cette plongée ne présente aucune difficulté, hormis les jours de fort vent ou un courant latéral se fait sentir. Bien que très fréquentée en saison, l'île du Lion de Mer reste un spot exceptionnel quel que soit le niveau de pratique. Les sites de « la vierge » et de « la sirène » sont à conseiller aux niveaux 1 et 2, alors que le « mur de corail », est accessible aux niveaux supérieurs.

## LE BYMS 22 (4)

A Saint-Raphaël, il n'y a pas que des épaves antiques, voici un bâtiment militaire sombré sur une mine en août 44 lors du débarquement de Provence. Ce dragueur de mines, sister-ship de la fameuse Calypso du commandant Cousteau, mesure cinquante mètres de long et repose sur un fond de vase en rade de Saint-Raphaël par 41 m. Le navire est retourné, il gît quille en l'air, ce qui rend l'accès aux salles des machines aisé, le bordé en bois ayant disparu. Néanmoins, cette plongée s'adresse à des plongeurs aguerris à l'eau trouble, car la visibilité est relativement réduite, due aux alluvions de l'Argens, ce qui confère à l'épave tout son mystère. Les congres peu farouches se glissent entre les tôles et les obus de 100 mm, parmi un nuage d'Anthias.

## LE SEC DES SUISSES (5)

Cette roche est visible de la surface, par une grosse tache verte qui reflète les rayons du soleil, à travers une eau cristalline. Ce site est aujourd'hui sous l'emprise du Parc Régional Naturel de l'Estérel. La faune et la flore y sont abondantes, les bancs de castagnoles vous accueillent dès les premiers mètres, alors qu'à 35 m vous attendent congres et murènes. La balade s'effectue en spirale tout autour de sec.

## LES PYRAMIDES DU DRAMONT (6)

Cette succession de quatre rochers de forme pyramidale, dont les sommets culminent entre 1,5 m et 27m est orientée crescendo sud-ouest / nord-est. L'alternance roches langues de sable favorise la biodiversité qui se traduit par la présence d'holothuries, d'étoiles de mer peignes et de bryozoaires sur le sable, tandis que se côtoient de magnifiques gorgones orangées, des spirographes à splendide panache, et des huîtres sauvages sur les roches. Les bancs de castagnoles vous accueillent dès les premiers mètres, pour vous attendre ensuite au palier de 3m. Cette plongée tranquille est souvent agrémentée par des bancs de sars ou de saupes et si l'on fait preuve de discrétion on peut apercevoir un petit mérou ou une belle mostelle.

## LE VILLAGE DU DRAMONT (7)

Dans les années 50, une équipe de cinéastes décide de réaliser un film sous-marin : «l'Enfant et la Sirène». Supports de caméra, et décors de cinéma sont implantés à proximité d'une arche naturelle recouverte de parazoanthus. L'histoire se déroulant dans un village, immergé…. et ainsi un demi-siècle après, l'église, les maisons en ciment se sont concrétionnées et offrent aux plongeurs débutants une superbe plongée parsemée d'histoire et d'aventure.

## LA BALISE DE LA CHRÉTIENNE (8)

C'est le sanctuaire de l'archéologie par excellence, où 13 épaves antiques ont fait naufrage. Cet écueil, aujourd'hui balisé, était très dangereux à la navigation et par conséquent a causé la perte de nombreux navires d'époque antique et médiévale. Au pied du sec, entre 12 et 22 m, le sol est jonché de fragments d'amphores à peine recouverts par le sable coquillé. Ces navires, chargés d'amphores à vin ou à saumure pour la plupart, provenaient d'Italie, d'Espagne et d'Afrique du Nord durant la pax romana. Les dernières fouilles menées en 1996 ont révélé des vestiges grecs du VIe siècle avant notre ère, flirtant avec des poteries du 1er siècle et des éléments de construction de la balise. Deux mille six cents ans les séparaient ! Ce musée sous la mer recèle une certaine réminiscence du passé qui fascine toujours le plongeur en quête d'histoire. Au cours du circuit, une arche recouverte d'anémones, d'éponges, où la couleur jaune des parazoantus domine, s'ouvre vers l'est sur des madrépores qui abritent une vie intense. Là, les girelles, et les rascasses, les gobies et les labres en concentration hypnotisent le plongeur.

## LES PÉNICHES D'ANTHÉOR (9)

Le Jean-Suzon et le Saint-Antoine sont deux péniches fluviales belges, commandées par un équipage allemand, coulées par une torpille anglaise… sur le littoral français, en juillet 44 ! Ces bâtiments convoyaient depuis Marseille du matériel de guerre pour ravitailler les troupes allemandes retranchées en Italie. Une moitié avant d'un des navires est posée bien droite sur sa quille, sur un fond de 28 m. Une poupe encore bien conservée repose sur son étambot. On peut observer le moteur diesel à démarrage classique par air comprimé. Tout autour, des plaques de tôles, des débris tordus, des rails, des poutrelles, et puis il y a les obus, les fameux obus…. Il aura fallu attendre 1998 pour que la Marine décide de neutraliser plusieurs centaines de ces munitions inertes et les ordonner en tas symétriques. Le site regorge de congres et de murènes, et les premiers à l'eau pourront surprendre de beaux mérous peu farouches, habitués des lieux. Attention pour les frileux, un petit courant froid se fait régulièrement sentir 1 m ou 2 m au-dessus du site.

**FRÉJUS**

## LA LANTERNE D'AUGUSTE (10)

Forum Iulii s'est développée aux abords d'une vaste baie naturelle, protégée à l'est par le relief de la Butte Saint-Antoine. Le port, aménagé sous le règne d'Auguste (29 av. J.-C.– 15 de J.-C.), devient alors l'un des ports de guerre les plus importants de la Méditerranée avec Ravenne et Misène. C'est d'ailleurs à Fréjus qu'une partie de la flotte capturée à Antoine et Cléopâtre après la bataille d'Actium (31 av. J.-C.) sera emmenée.
La Lanterne d'Auguste a été bâtie sur le quai méridional du port, qui servait à protéger le bassin des assaux de la mer. D'une hauteur de 11 mètres, cet édifice en petit appareil régulier est constitué d'une structure pleine hexagonale, couronnée d'une pyramide à 6 pans, installée sur une base préexistante. Ce monument a probablement été aménagé au moment de l'extension du quai et servait alors d'amer, permettant la navigation et une aide à l'entrée au port. Le port romain est classé au titre des Monuments Historiques (arrêté du 12 juillet 1886).

## CRYPTE DU VIVIER ROMAIN (11)

La crypte archéologique du vivier romain est accessible uniquement en visite guidée. De janvier à juin, puis de septembre à décembre, tous les mercredis à 14h30. En juillet et août, tous les mercredis à 17h.
Office de Tourisme, 04 94 51 83 83

Ce site, découvert par les archéologues de la ville de Fréjus en 2009 lors d'une opération d'archéologie préventive, conserve des vestiges uniques dans notre région: un vivier à poissons d'époque romaine, aménagé dans un ancien puits citerne. Cette plongée dans les entrailles de Fréjus antique est une invitation à découvrir la pisciculture romaine. Elle permet également de mieux comprendre où se situait le littoral à l'époque de Forum Iulii et les raisons qui ont provoqué l'avancée du rivage sur plus d'un kilomètre en 2000 ans… Ce site est depuis classé au titre des Monuments Historiques.

**ROQUEBRUNE SUR ARGENS / LES ISSAMBRES**

## LE VIVIER GALLO-ROMAIN DES ISSAMBRES (12)

Pointe de la Calle, au Sud du Port Ferréol,
83380 Roquebrune sur Argens - Les Issambres

Il est constitué de 3 bassins successifs : il servait à capturer et à conserver les poissons. Ce vivier gallo-romain situé à la pointe de la Calle, au sud du Port Ferréol classé Monument Historique, est dans une anse naturelle d'une longueur de 20 mètres sur une largeur variable de 5 à 12 mètres, orientée nord-sud entre le rivage et cinq rochers. Il a été aménagé en fonction des différentes températures qu'un poisson recherche suivant la saison et l'heure de la journée et fonctionnait comme un réservoir piège lors du frai (15 mars/15 juin).
Ce vivier devait dépendre d'une villa romaine située à 1km plus au nord dans l'anse de la Gaillarde.

Des murets séparaient ce vivier en trois bassins de largeurs et profondeurs inégales. La circulation de l'eau de mer était probablement régulée par des vannes. La technique de pêche était celle des pièges-réservoirs. Il s'agissait d'un vivier artisanal de stockage de poissons frais, creusé dans la roche, pour la confection de garum (sorte de sauce de poisson séché) ; il existe d'ailleurs dans une propriété proche, une citerne de stockage de cette sauce ; ce vivier devait sentir très mauvais, d'où son éloignement de toute villa romaine (la plus proche se situe dans le vallon de la Gaillarde, à 500 mètres environ).

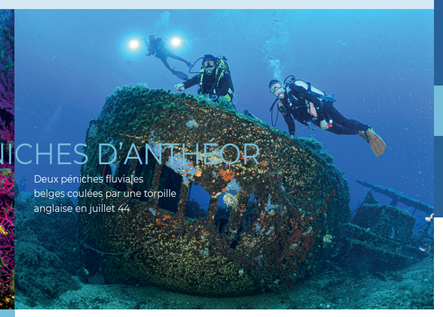


# MARCHÉS, COMMERCES LIÉS AUX POISSONS

**Il existe des marchés aux poissons sur le territoire de la CAVEM :**

**SAINT-RAPHAËL**

**MARCHÉ DES PÊCHEURS,**
Place Kennedy,
83700 Saint-Raphaël,
ouvert toute la semaine de 8h à 12h

**CUCURULLO ANTOINE CHEZ NANO,**
Marché, Place de la République,
83700 Saint-Raphaël,
04 94 19 42 37

**POISSONNERIE RAPHAËLOISE**
Marché Victor Hugo, 8 Rue Gambetta, 83700 Saint-Raphaël,
04 94 19 04 18

**POISSONNERIE SANTA LUCIA,**
2 place Amiral Ortoli
Port Santa Lucia,
83700 Saint-Raphaël,
04 94 53 84 76

**FRÉJUS**

**POISSONNERIE DU CLOCHER,**
Place Albert Février,
83600 Fréjus, 04 94 51 49 28

**POISSONNERIE O' FILET,**
710 Avenue du Train des Pignès,
83370 Fréjus, 07 78 35 15 55

# LES PORTS

**LES PORTS DE LA CAVEM :**
- Port d'Agay (Agay)
- Port de Boulouris (Saint-Raphaël)
- Port du Poussai (Saint-Raphaël)
- Port Santa Lucia (Saint-Raphaël)
- Vieux port de Saint-Raphaël
- Port Fréjus (Fréjus)
- Port de Saint-Aygulf (Saint-Aygulf)
- Port Ferréol (les Issambres)
- Port San Peire (les Issambres)

# LOISIRS AQUATIQUES

Envie de pratiquer une activité en mer ?
Retrouvez toutes les activités de loisirs en contactant :

**ESTÉREL CÔTE D'AZUR**
65 rue Isaac Newton Pole Epsilon 1, Bat. H,
83 700 Saint-Raphaël - Tél. : 04 94 19 10 60

**OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL**
99 Quai Albert 1er, 83 700 Saint-Raphaël - Tél. : 04 94 19 52 52

**OFFICE DE TOURISME DE FRÉJUS**
249 Rue Jean Jaurès, 83 600 Fréjus - Tél. : 04 94 51 83 83

**OFFICE DE TOURISME DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS**
La Gallery Z.A. des Garillans 2540 RD N7,
83 520 Roquebrune-sur-Argens - Tél. : 04 94 19 89 89

**OFFICE DE TOURISME DE PUGET SUR ARGENS**
153 Rue Daniel Isnard, 83 480 Puget-sur-Argens
Tél. : 04 83 09 81 14

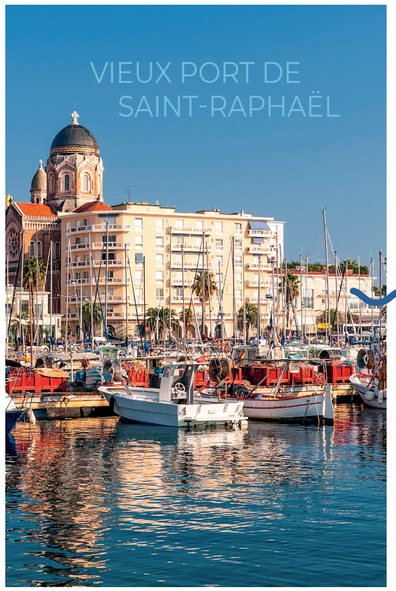


# DONIA

Pour ceux qui souhaitent plonger seul et/ou les navigateurs, une application existe : L'application DONIA permet aux plaisanciers, plongeurs, pêcheurs et à tous les amoureux de la mer, d'échanger des informations tout en contribuant à protéger les écosystèmes marins sensibles, dans le respect de la loi. Elle offre un rendu cartographique enrichi en intégrant la nature des fonds, la bathymétrie, la réglementation en mer, les données satellites, et de nombreux points d'intérêt (sites de plongée, ports, photos sous-marines, spots partagés par la communauté).

# PRUD'HOMIES DE PÊCHE

**PRUD'HOMIE DE PÊCHE DE SAINT-RAPHAËL**

Mises en place par le roi René, les prud'homies de pêcheurs, sortes de tribunaux, font partie intégrante du droit français depuis 1481. Les prud'hommes pêcheurs, assermentés et élus pour trois ans, ont de véritables attributions juridictionnelles, réglementaires, disciplinaires et judiciaires.

14 Prom. Commandant Guilbaud,
83700 Saint-Raphaël, 04 94 95 54 33

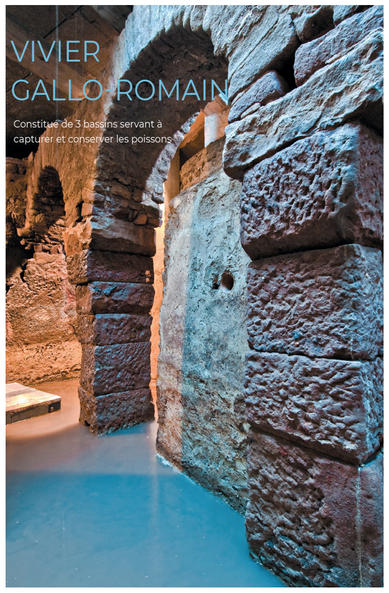


# ZOOM SUR… LES DÉMARCHES RESPONSABLES

PAVILLON BLEU
Ce label peut être attribué à un port ou une plage, il vous garantit que le site mène une politique de tourisme durable.

PORTS PROPRES
Cette démarche concerne les ports qui s'engagent à préserver les milieux aquatiques et à promouvoir le développement durable des activités littorales et maritimes.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Ce label permet d'identifier les produits issus d'une agriculture biologique, c'est-à-dire sans l'ajout de produits issus de la chimie de synthèse. Certains poissons d'élevage peuvent avoir ce label.

APAM
Les pêcheurs de la CAVEM s'engagent pour le recyclage des filets de pêche usagés :
Cette démarche, spécifique à la prévention et à la gestion des déchets marins et initiée par l'APAM a été mise en place sur la prud'homie de pêche de Saint-Raphael depuis 2014.

Côté Mer

# Carte du patrimoine maritime

Côté Mer

"Côté mer" est une nouvelle action qui vise à valoriser et promouvoir le patrimoine littoral de notre territoire. Issue d'un projet européen, cette opération est animée localement par l'ADEE, association de protection de l'environnement qui sensibilise chaque année plus de 8 000 jeunes et adultes.

**Ensemble, protégeons notre patrimoine maritime !**

**www.adee-paca.fr**
Tél. : 04 94 53 90 15 - adee@adee-paca.fr

Est-Var
Points d'intérêt naturels, culturels et économiques

Crédits Photos : Shutterstock.com / ADLE / CAVEM / APAM Méditerranée 2000 / Musée Archéologique de Saint-Raphaël / Anne Jeuchevay / Nicolas Barraqué / Tintel Prod / P. Grosseux (c) Ville de Fréjus / Actilumiére / Combawatt.com